

20^{ième} CROSS SCOLAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL



Avec le concours :

- de la Ville de **CAEN**
- de l'**I**nsp^ection **A**cadémique du **C**alvados
- de l'**U**nion **N**ationale du **S**port **S**colaire
- de l'**U**nion **G**énérale du **S**port et de l'**E**nseignement **L**ibre
- de l'**U**nion **S**portive de l'**E**nseignement **P**rimaire
- de la **F**édération **F**rançaise d'**A**thlétisme
- du **C**omité **D**épartemental **O**lympique et **S**portif.

Caen, le 15 septembre 2008

Madame, Monsieur,

La 20^{ième} édition du Cross Scolaire du Conseil Général aura lieu le mercredi 26 novembre sur l'hippodrome de Caen.

Afin de mettre sur pied le circuit de ramassage des enfants qui participeront au Cross Scolaire du Conseil Général, je vous serais reconnaissant de bien vouloir fournir à la Fédération dont vous relevez :

- **U.N.S.S.** M. VENENDY - Inspection Académique – Place de l'Europe
14200 HEROUVILLE ST CLAIR
- **U.G.S.E.L.** M. CATHERINE - 33, place Reine Mathilde
14000 CAEN
- **U.S.E.P.** Mme. VENTURELLI - 16, rue de la Girafe
14078 CAEN CEDEX 05

pour le **Mardi 21 octobre 2008, délai de rigueur**, votre intention de participation ainsi que le nombre d'enfants que vous pensez présenter (feuille d'engagement jointe). Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée.

Les règlements, horaires, et parcours, pour cette 20^{ième} édition, sont consultables et téléchargeables sur le site internet du service départemental U.N.S.S. (www.etab.ac-caen.fr/discip/eps/unss)

D'avance, je vous remercie et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Comité d'Organisation

- P.J. : ➤ Feuille d'engagement
➤ Modèle d'autorisation
➤ Règlement

Luc DUNCOMBE

Comité d'Organisation :

Président : Luc DUNCOMBE, Conseiller Général

Secrétariat : Service départemental U.N.S.S. Inspection Académique, Place de l'Europe - 14200 Hérouville St Clair



R E G L E M E N T 2 0 0 8

L'U.N.S.S. (Union Nationale du Sport Scolaire),
L'U.G.S.E.L. (Union Générale des Sports de l'Enseignement Libre),
L'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré),
La F.F.A. (Comité Départemental de la Fédération Française d'Athlétisme),

s'associent pour mettre en place le

CROSS SCOLAIRE du CONSEIL GENERAL

20^{ième} édition le 26 novembre 2008

Il a pour objectif de - regrouper les forces vives du Département qui s'occupent de la jeunesse autour d'un projet commun et de mobiliser les jeunes vers une activité sportive, source de santé.
pour atteindre 7.000 jeunes de 10 à 18 ans sur l'Hippodrome de CAEN.

Cette date présente l'avantage de se situer à l'issue d'une phase de préparation dans les établissements et en amont de la saison sportive de chaque Fédération organisatrice.

Le Comité d'Organisation, placé sous la Présidence de Monsieur Luc DUNCOMBE, rassemble les représentants de tous les Organismes et Institutions cités plus haut.

Adresse de ce comité : Service Départemental U.N.S.S.
2, place de l'Europe – Inspection Académique
14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
Tél. : 02.31.45.95.08

PARTICIPATION

Ce cross est ouvert à tous les enfants scolarisés :

- en écoles primaires affiliées à l'USEP ou à l'UGSEL,
- en collèges affiliés à l'UNSS ou à l'UGSEL,
- en lycées affiliés à l'UNSS ou à l'UGSEL

du Département du CALVADOS.

Cette participation peut être : - individuelle
- par équipes de 5 (3 en primaire) coureurs

INSCRIPTIONS

Chaque Fédération (UNSS, UGSEL, USEP) enregistrera **sous sa propre responsabilité** les inscriptions des établissements qui lui sont affiliés.



20^{ième} CROSS SCOLAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

CATEGORIES pour l'année 2008

1^{er} degré :

Course 1 - Filles	jeunes nés en ..2000
Course 2 - Garçons.....	2000
Course 3 - Filles	99
Course 4 - Garçons.....	99
Course 5 - Filles	98
Course 6 - Garçons.....	98
Course 7/8 - Filles / Garçons	97/96

2^{ème} degré :

Course 1 - Benjamins 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années :	jeunes nés en 97/98
Course 2 - Benjamins 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années	97/98
Course 3 - Benjamins 3 ^{ème} année	96
Course 4 - Benjamins 3 ^{ème} année	96
Course 5 - Minimes Jeunes Filles 1 ^{ère} année.....	95
Course 6 - Minimes Jeunes Gens 1 ^{ère} année.....	95
Course 7 - Minimes Jeunes Filles 2 ^{ème} année.....	94 *
Course 8 - Minimes Jeunes Gens 2 ^{ème} année.....	94 *
Course C - Cadets 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années	92/93
Course 9 - Cadettes 1 ^{ère} et 2 ^{ème} années.....	92/93
Course F - Juniors Jeunes Filles	91 et avant
Course J - Juniors Jeunes Gens	91 et avant

* Les Cadettes et Cadets nés en 1993 scolarisés en collèges seront autorisés à participer respectivement avec les catégories 7 et 8 (Minimes 2^{ème} année). Ils feront uniquement l'objet d'un classement individuel. Il ne pourront pas rentrer dans la composition d'une équipe d'établissement.

TRANSPORTS

Ils seront organisés, sur la base de vos engagements, par la Commission Technique des Transports, placée sous la responsabilité de Monsieur VENENDY (U.N.S.S.)

La participation financière du CONSEIL GÉNÉRAL en assurera la GRATUITÉ

CLASSEMENTS

- par course :
- classement individuel
 - classement par équipes qui prendra en compte les 5 meilleurs classés par établissement
(3 pour les Primaires).

* *Les élèves inscrits sur les listes des Sections Sportives Athlétisme ne peuvent prétendre à ce classement.*

- par catégorie d'établissement (Challenge du CONSEIL GÉNÉRAL)

- Primaires : par addition des 3 meilleurs classements obtenus par l'établissement dans 3 courses différentes parmi les courses 1 à 6.
- Collèges : par l'addition des 5 meilleurs classements obtenus par l'établissement *hors Sections Sportives* dans 5 courses différentes parmi les courses 1 à 8.
- Lycées : par l'addition des 2 meilleurs classements obtenus par l'établissement dans 2 courses différentes.

RECOMPENSES

- Individuelles :

Les 3 premiers de chaque course se verront remettre :

- une **médaille** offerte par le Conseil Général (Primaire et Collèges).
- un **tee-shirt** offert par le Comité Départemental Olympique et Sportif

20^{ième} CROSS SCOLAIRE DU CONSEIL GENERAL

BULLETIN D'ENGAGEMENT AU CROSS SCOLAIRE DU CONSEIL GENERAL 2008

(à retourner pour le **21 octobre 2008, délai de rigueur**¹
au secrétariat de votre Fédération - UNSS, UGSEL ou USEP)

Je soussigné :

Etablissement / Ecole :

(Préciser **clairement** le nom de l'établissement et si l'école fait partie d'un regroupement pédagogique)

Affilié² :

U.N.S.S.	U.G.S.E.L.	U.S.E.P.
----------	------------	----------

Effectif de l'établissement (uniquement cycle 3 en primaire)	Effectif Filles de l'établissement (uniquement Cycle 3 en primaire)

Les établissements qui ne communiqueront pas leur effectif ne concourront pas pour le challenge de la participation

Déclare engager..... concurrents.

Déclare commander..... dossards³)

ORGANISATION DU TRANSPORT

Dans la mesure du possible, sollicitez votre collectivité de rattachement (mairie, syndicat intercommunal....) pour assurer votre transport. Pour des modalités particulières, prenez contact avec M. Venendy.

Ma collectivité territoriale de rattachement ou voisine peut assurer le transport de mes élèves

Je ne sollicite pas de ramassage gratuit

Je sollicite places jeunes⁴ et places accompagnateurs⁴

*Pour toute évolution importante de votre effectif, prévenir rapidement M. Venendy au
02-31-45-95-08 ou par Fax : 02-31-45-96-85 ou par Courriel : dsd014@unss.org*

A le.....

Signature :

¹ Attention, flotte de bus limitée. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée.

² Rayer les mentions inutiles.

³ S'il vous reste des dossards des éditions précédentes, vous pouvez les réutiliser.

⁴ Demander le nombre le plus juste possible pour optimiser l'utilisation de petits bus.

IMPORTANT

Pour les établissements affiliés à l'UNSS et à l'U.G.S.E.L

Il est rappelé que :

1 - Les enfants **non licenciés** doivent vous avoir fourni un **certificat médical** de non contre indication à la pratique sportive et une attestation de leurs parents les autorisant à participer au Cross Scolaire du Conseil Général.

2 - Il est impératif que vous soyez en possession d'une autorisation d'intervention (ou non) au cas où l'enfant serait transporté à l'hôpital.

Pour les établissements affiliés à l'U.S.E.P.

Il est rappelé que :

1 - Les enfants **non licenciés** doivent vous avoir fourni une attestation de leurs parents les autorisant à participer au Cross Scolaire du Conseil Général.

2 - Il est impératif que vous soyez en possession d'une autorisation d'intervention (ou non) au cas où l'enfant serait transporté à l'hôpital.

Le Comité d'Organisation

Je soussigné.....

mon fils

autorise¹

Nom, prénom :

ma fille

à participer au **CROSS SCOLAIRE DU CONSEIL GENERAL** du 26 novembre 2008.

D'autre part¹,

j'autorise

je n'autorise pas

une intervention médicale

ou chirurgicale en cas de besoin.

SIGNATURE :

Il est fortement conseillé de ne pas faire courir les enfants en tenue de ville et de leur donner, surtout en cas de mauvais temps, des vêtements pour se couvrir chaudement après la course.

¹ Rayer les mentions inutiles

20^{ième} CROSS SCOLAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

HORAIRE des COURSES

2008

COURSE	HEURE DE DÉPART	CATÉGORIES			DISTANCES	PARCOURS
1	10h10	P R I M A I R E S	2000	F	1200m	Petite Boucle sur piste (A C G H)
2	10h20		2000	G		
3	10h30		99	F		
4	10h40		99	G		
5	11h50		98	F	1500	Petite Boucle
6	11h00		98	G		
7et 8	11h10		96-97	F		
				G		
1	14h20	Benjamins	97-98	F	1900	1 tour de piste
2	14h35			G		
3	14h55	Benjamins	96	F	1900	1 tour de piste
4	15h05			G		
5	15h20	Minimes	95	F	2500	1 grande boucle
6	15h35			G	3000	2 petites boucles
7 + 9	15h55	Minimes + Cadets(tes) 92 de collège	94	F	2500	1 grande boucle
8 + C	16h10			G	3000	2 petites boucles
9 + F	16h25	Cadettes	92-93	F	3000	2 petites boucles
		Juniors	91 et avt			
C + J	16h35*	Cadets	92-93	G	4000	1 petite + 1 grande boucles
		Juniors	91 et avt			

* Départ des garçons pendant la 1^{ière} boucle fille